



Hubert DE GABORY
Président de l'Îlot

Une nouvelle orientation, une nouvelle vie, une nouvelle trajectoire, c'est ce que vivent les personnes qui passent quelques mois, ou quelques années, à l'Îlot.

Une étape pour obtenir un diplôme et de l'expérience dans un nouveau métier, pour celles et ceux qui intègrent, depuis 10 ans, nos ateliers qualification-insertion.

Un tremplin pour les personnes accueillies dans nos centres d'hébergement et de réinsertion sociale, dont le premier vit le jour il y a 50 ans.

Soyons fiers du chemin parcouru, mais encore plus des défis que l'association se propose de relever : ouverture en mars d'une antenne à Toulon dont le but est le retour à l'emploi pour des personnes qui en sont fortement éloignées, réponse en cours à des appels à projet de grande ampleur pour favoriser la réinsertion des personnes sous main de justice. En parallèle, continuons la lutte contre la récidive grâce à votre soutien indéfectible et à celui de nouveaux donateurs qui, comme vous, sont convaincus qu'une seconde chance est possible.

> SOMMAIRE

AQI, 10 ans d'actions pour l'emploi	P.2
À la rencontre des femmes en prison	P.3
Journée découverte de l'Îlot à Amiens	P.3
Le prélèvement automatique, un engagement dans la durée	P.4
Témoignage	P.4

FÊTER NOS RÉUSSITES



Nous vous l'avions annoncé dans le numéro 94 des Nouvelles, 2019 est une année de célébration pour l'Îlot : **50 ans d'histoire que nous avons décidé de fêter en organisant un colloque au Palais du Luxembourg le 27 septembre, mais aussi le 19 septembre à**

**VOTRE LETTRE
TRIMESTRIELLE LES
NOUVELLES DEVIENT
TRAJECTOIRES**

Amiens dans le cadre d'une journée de découverte de tous les établissements de l'Îlot, journée qui sera animée par les salariés et les bénéficiaires de notre association. Au-delà des événements forts de l'année, nous avons décidé de revisiter nos outils d'informations. Ainsi votre lettre trimestrielle *Les Nouvelles*

devient *Trajectoires* pour symboliser les parcours de vie des personnes que nous accompagnons depuis 50 ans, et plus particulièrement celles sortant de prison.

De nouvelles rubriques donc, pour vous informer de nos actions que ce soit au « dedans » ou au « dehors » de la prison, mais aussi pour vous faire vivre l'Îlot de « l'intérieur ». Très prochainement, c'est notre site internet qui fera peau neuve, toujours dans une optique de sensibiliser plus largement le grand public à la réinsertion des personnes ayant connu la prison, enjeu essentiel pour que notre société soit plus solidaire et ouverte à tous.

LES ATELIERS QUALIFICATION-INSERTION, 10 ANS D'ACTIONS POUR L'EMPLOI

C'est en octobre 2009 que les premiers Ateliers Qualification-Insertion naissent à Paris. Présents désormais à Paris, Aubervilliers et Amiens, ils offrent chaque année à une quarantaine de personnes un tremplin vers l'emploi.

2019 : un diplôme pour une nouvelle vie

C'est dans notre restaurant d'insertion l'Îlot Gourmand à Amiens que ce jeudi 20 juin nous retrouvons, le temps d'une matinée particulière, les futurs diplômés de la dernière promotion des AQI d'Amiens. Matinée particulière car après huit mois intenses de formation et de stages en entreprise ils vont enfin recevoir le diplôme tant espéré. On ressent toute l'émotion pour certains lors de la remise du titre d'agent de restauration collective des mains du président de l'Îlot, Hubert de Gabory. Fruit d'efforts récompensés, **ce diplôme est souvent le premier pour des personnes éloignées du monde du travail et avec un faible niveau de qualification.**



2009 : aller plus loin dans l'insertion professionnelle grâce à la qualification

A l'origine des Ateliers Qualification-Insertion (AQI), un constat sans appel : les difficultés pour trouver un emploi en période de crise sont accrues pour les personnes sans qualification, dont le parcours professionnel est à « trous » comme pour celles sortant de prison. L'importance du diplôme semblait à l'époque essentielle alors qu'elle ne faisait pas partie du parcours classique que proposaient les chantiers d'insertion, comme ceux à Amiens. **La création des AQI répond à ce besoin d'un titre diplômant indispensable aux yeux de bon nombre d'employeurs.** Bernadette Bovero, ancienne salariée et responsable à l'époque de la première session parisienne, revient sur l'originalité de ce programme :

« Notre objectif était d'amener ces hommes à l'emploi, tout en travaillant sur leurs autres problèmes : addictions, difficultés psychologiques et autres. (...) Chez tous, l'angoisse de l'examen était maximum. Notre équipe devait sans cesse déjouer leur peur d'échouer autant que de réussir. »

10 ans plus tard : une mécanique bien rôdée

Même si chaque promotion est unique, car constituée de personnalités différentes, **les AQI sont aujourd'hui bien installés et reconnus par nos partenaires institutionnels, notamment l'Administration pénitentiaire et les acteurs territoriaux de l'emploi.** Chaque année, nous continuons à ajuster les sessions d'AQI en tirant les leçons des précédentes comme favoriser la mixité que ce soit en âge, en genre ou en parcours de vie. Ces améliorations ont permis d'étendre ce projet à Aubervilliers en 2012 puis à Amiens en 2016, afin d'offrir à un plus grand nombre de personnes une chance de se réinsérer par l'emploi.

Malgré l'utilité de notre dispositif comme outil de réinsertion probant pour éviter la récidive, il n'est financé par les pouvoirs publics qu'à hauteur de 60%.

C'est grâce à votre générosité que chaque année nous accompagnons une quarantaine de personnes en grande difficulté vers la réinsertion professionnelle. Plus que jamais nous avons besoin de votre soutien.

CHIFFRES CLÉS 2018



41 personnes recrutées sur les 3 promotions

66% des personnes sont allées jusqu'à l'examen

92% des personnes s'étant présentées à l'examen ont été diplômées

50%/50% femmes/hommes



58% de personnes sortant de prison ou sous main de justice



48% des personnes ont trouvé un emploi à la suite de leur diplôme

36 ans âge moyen

AGIR AVANT LA SORTIE

À LA RENCONTRE DES FEMMES EN PRISON



Régulièrement, l'équipe de l'Îlot Val-de-Marne franchit les murs des prisons de Fresnes (94) et de Fleury-Merogis (91) pour aller à la rencontre des femmes détenues et préparer leur accueil dans notre centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) dédié aux femmes.

L'objectif de ces rencontres est tout d'abord de vérifier si le projet de vie de ces femmes peut s'accorder à celui de notre établissement.

L'autre objectif est de préparer psychologiquement la femme détenue à sa sortie en lui expliquant ce qui l'attend : démarches administratives à accomplir, vie en collectivité dans un CHRS, adhésion au règlement intérieur, etc.

Il n'est donc pas rare que la personne soit vue plus d'une fois. Dans un premier temps, on la laisse se présenter, raconter son parcours, et si elle le souhaite, les faits qui l'ont menée à la condamnation. On essaye aussi de comprendre comment elle vit sa peine, les conditions de détention et si elle souffre d'une addiction, autant d'éléments essentiels à repérer pour envisager un accueil dans les meilleures conditions à l'Îlot. Lors d'un éventuel deuxième entretien, la future résidente a eu le temps de réfléchir aux propositions d'hébergement et

d'accompagnement proposées par l'Îlot. Souhaite-t-elle toujours être accueillie ?



« Rencontrer les femmes détenues, c'est avant tout préparer leur sortie, rappeler des éléments de réalité alors qu'elles sont plongées dans l'univers carcéral, et leur laisser le temps de la réflexion »

Philippe Garganne, responsable du CHRS Îlot Val-de-Marne.

C'est grâce à ces entretiens, ces rencontres dès le « dedans » que l'on constate un plus grand taux de réussite « dehors ». Moins d'abandons en cours de route, de mésententes, d'incompréhensions, rendus possibles avec cette préparation faite en amont de l'accueil. **Agir dedans pour préparer le dehors : nous sommes convaincus que c'est l'une des clés de la réussite de la réinsertion.**

2 CHRS seulement en Ile-de-France spécialisés dans l'accueil de femmes sortant de prison ou en lien avec la justice, dont l'Îlot Val-de-Marne

6 femmes détenues rencontrées par l'équipe de l'Îlot en 2018

43 places d'hébergement au CHRS l'Îlot Val de Marne

75% de personnes sorties positivement en 2018 avaient un logement autonome

13 mois de durée moyenne du séjour

VIVRE À L'ÎLOT

ÉVÉNEMENT : JOURNÉE DÉCOUVERTE DE L'ÎLOT À AMIENS

Une semaine avant le colloque parisien, un événement festif est organisé à Amiens où l'Îlot compte deux CHRS, un CHU (centre d'hébergement d'urgence) et un chantier d'insertion comprenant trois ateliers métiers.



Agissant à la fois en Île-de-France et dans la Somme, **nous avons décidé de célébrer nos 50 ans sur ces deux territoires.** Avant le colloque institutionnel parisien, ce sont les salariés et les résidents de l'Îlot qui organisent une journée festive le 19 septembre à Amiens.

L'événement samarien est l'occasion de mettre en lumière le rôle de l'Îlot au sein de la cité, d'évoquer l'évolution de nos modalités d'accompagnement au fil des années, mais également d'offrir un moment festif aux salariés de l'Îlot et à ses bénéficiaires. Des stands et animations originales rythmeront cette journée.

S'ENGAGER AVEC L'ÎLOT

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, UN ENGAGEMENT DANS LA DURÉE AU SERVICE DE LA RÉINSERTION DES PERSONNES SORTANT DE PRISON

Chaque année, environ 240 000 personnes sont écrouées ou suivies en « milieu ouvert ». Stigmatisées, peu scolarisées, la plupart sans expérience professionnelle, elles sont laissées pour compte une fois leur peine exécutée et sont confrontées à l'exclusion.

Nous agissons sans relâche pour que ces personnes puissent retrouver leur place dans la société. **C'est pourquoi, le soutien régulier est essentiel pour pérenniser, développer nos actions et continuer à agir sur tous les facteurs nécessaires à une reprise d'activité, l'une des principales clés de la réinsertion et de la lutte contre la récidive.**

Aujourd'hui **notre objectif est d'atteindre 1 500 donateurs en prélèvement automatique**, soit **325 donateurs** de plus qui accepteraient de passer au don régulier et nous donner 15 € par mois. Si chacun d'entre eux nous donnait 15 € par mois, la somme collectée

**GRÂCE À VOS DON, VOUS
BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION
D'IMPÔT SUR LE REVENU
À HAUTEUR DE 75 %,
DANS LA LIMITE DE 546 €**

de 58 500€ représenterait l'équivalent des fonds nécessaires pour former 6 personnes pendant 9 mois dans l'un de nos Ateliers Qualification-Insertion.

Rien ne remplace l'efficacité du prélèvement automatique pour offrir aux sortants de prison une seconde chance en finançant des

actions qui ont un impact direct et concret sur le retour à l'emploi et l'accès au logement.

Votre fidélité, affirmée par un soutien régulier, sera un atout considérable pour faire avancer davantage nos projets et accompagner de façon pérenne toutes ces personnes qui ont besoin de vous, de nous, pour bâtir leur avenir.

Nous avons besoin de vous !

Rejoignez nos 1 175 donateurs réguliers, convaincus de l'utilité du prélèvement automatique.

TÉMOIGNAGE



Pierre S., 73 ans
Donateur

Cela fait maintenant 40 ans que je donne pour l'Îlot. Dans les années 70, j'étais jeune assistant d'histoire à l'université et nous avions des étudiants emprisonnés qui suivaient des cours par correspondance, et je suis allé faire passer des oraux d'examens à Fleury-Mérogis.

Ce fut pour moi un choc, une révélation : la découverte de la prison, des portes qui s'ouvrent devant vous et se referment derrière avant que la suivante ne s'ouvre, etc. Toutes choses que vous connaissez bien. Découverte de la condition des personnes emprisonnées aussi, auxquelles on avait donné deux sujets au choix, comme aux autres étudiants et qui avaient traité les deux pour occuper un peu plus de temps. J'étais rentré chez moi en disant à mon épouse que dans la formation de tout citoyen, on devrait rendre visite à un prisonnier.

Je suis heureux du modeste engagement qui dure toujours. En tant que citoyen, je crois que la présence auprès de prisonniers et l'accompagnement des sortants de prison sont des actions importantes que nous avons à mener.

UN DON, UNE ACTION

10 € /MOIS = Permet de fournir **un repas, midi et soir,**
PENDANT pendant **deux semaines** dans notre
1 AN établissement d'urgence, la Passerelle.

20 € /MOIS = Permet à une personne de bénéficier d'une
PENDANT semaine d'accompagnement dans l'un de nos
1 AN ateliers d'insertion à Amiens.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don vous ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 546€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ Découvrez toute notre actualité sur notre site : www.ilot.asso.fr

➤ Devenez bénévole en nous contactant : benevoles@ilot.asso.fr

➤ Rejoignez-nous sur :

